

à Copier

1867

1868

1868

Rapport sur l'administration
et la Situation des affaires de la ville
de Hail, Brialmont, présenté au
Conseil communal, en exécution de
l'article 70 de la loi communale
du 30 Mars 1836, en séance publique
du 19 Décembre 1868.

Messieurs,

Pour satisfaire aux prescriptions
de l'article 70 de la loi communale,
nous avons l'honneur de vous présenter
notre rapport annuel sur l'administration
et la Situation des affaires de la ville.

Poids et mesures.

Les nouveaux poids et mesures sont
généralement en usage en notre ville.

La police locale et les employés des
accises exercent une surveillance constante
sur cet objet.

État civil & population.

Les registres de l'État civil continuent
à être tenus avec ordre & régularité
par le Secrétaire Communal.

En 1864, le mouvement de l'État
civil a présenté le résultat suivant :

naissances	290 ;
décès	201 ;
enfants présentés sans vie	21 ;
mariages	80.

Aucun divorce n'a été prononcé.

La population qui était de 7814 au
1^{er} janvier 1864, était, à l'époque
correspondante de 1865, de 7871 habitants,
de sorte qu'il y a eu une augmentation de
57 âmes.

Élections.

Les listes électorales ont été révisées
à l'époque déterminée par la loi, sans
qu'il soit survenu la moindre réclamation
sur leur formation.

Le nombre des électeurs communaux
pour 1865 est de 293 ; celui des électeurs
provinciaux de 190, et celui des électeurs

pour

la chambre législative de 177.

Une élection communale a eu lieu le 16 janvier 1861, dans laquelle Messrs Joseph Claes et Charles Haanecart, ont été élus : le premier en remplacement de M. Blaudau, et le second en remplacement de M. De Boeck, tous deux démissionnaires.

Le 3 juillet dernier, M^{re} le docteur Charles Vandenschueren a été élu conseiller communal, en remplacement de M. Hubert Mussche décedé.

Un arrêté royal du 15 juillet a appelé aux fonctions de Bourgmestre, en remplacement de M^{re} Wafschu, Monsieur Guillaume Alexandre Joseph Giblet.

Le 28 Août de cette année M^{re} Jean Baptiste Vanheuleghem, a été nommé aux fonctions d'Échevin, en remplacement de M. Giblet.

Administration Communale & Personnes

Parement le Conseil s'est trouvé en nombre insuffisant pour délibérer.

Les affaires de la ville ont été expédiées régulièrement.

Votre Collège n'a rencontré aucune difficulté

difficulté sérieuse dans l'accomplissement
de sa mission.

Le Secrétaire communal continue à
s'acquitter de ses devoirs à notre
satisfaction.

Le Receveur communal et le Commissaire
de police ont exercé leurs fonctions
respectives d'une manière satisfaisante.

Situation financière & Comptabilité.

Le Comptes communal de l'exercice 1864
a été arrêté ainsi qu'il suit :

Les recettes à	53,308. 03
Les dépenses à	58. 229. 52
Le déficit à	4921. 49

Malgré notre part dans le fonds
communal, notre situation financière
sera encore précaire pour longtemps,
attendu que la ville doit contribuer
pour une part considérable dans la
répense de l'estauratioz de notre Hôtel
de ville et de notre gothique église, outre
que nous avons à construire une Ecole
moyenne, une école communale en ville et
une

une au hameau populaire de Breedhout.

L'érection d'un Refuge de vieillards
et d'une école de dessin, sont dans les
vœux de l'Administration et de la
population.

Nous regrettons que les ressources de
la commune ne nous permettent pas
de réaliser ces projets.

Ainsi que vous le savez, Messieurs,
nous venons de conclure un arrangement
avec la Société Ternaux Bon & Cie, pour
l'éclairage au gaz de la ville et que
chaque bec d'éclairage ne coûtera que
deux centimes et 8/10^es par heure.

Aux termes du Contrat et tout en
augmentant le nombre de becs et les heures
d'éclairage, ainsi que la puissance de la
lampe, il y aura encore une économie
à réaliser d'environ quatorze cents francs
par an.

Aliénations, échanges et Contreventures.

Une ordonnance de la Députation
permanente du Conseil provincial du
Brabant, nous a permis de vendre

au

au Sieur Alphonse Renaux, un are, 46 Centiares
de terrain au Bolwerk, moyennant
230 francs.

Bâtiments communaux 2^e

La restauration de la façade de notre
hôtel de ville a été entreprise le 14. 9^{bre}
cioué, par le Sieur Victor Bottemanne
de cette ville, moyennant \$ 18,999.

Cette entreprise étant approuvée par
la Députation permanente, les travaux
devront être entamés le 1 Mars 1866.

Le défaut de fonds a mis le Conseil
de la fabrique de l'Eglise St Martin de
cette ville dans l'impossibilité de
continuer les travaux de restauration
de la tour de l'Eglise.

Nous espérons que les subside de
l'Etat et de la Province permettront
de reprendre les travaux en 1866.

Bienfaisance, salubrité publique.

Le personnel du bureau de bienfaisance
est au complet.

Nous constatons avec satisfaction que
M. M. les membres de cette administration

continuent à remplir ces pénibles fonctions
avec zèle et dévouement.

Nous leur en exprimons ici notre sincère
gratitude.

Les distributions se font avec discernement.
Nous sommes heureux de pouvoir dire
que depuis notre dernier rapport aucune
maladie contagieuse n'a fait irruption
en cette ville.

Monsieur Vaudenschmidt père, Vaccinateur
communal, s'est fort bien acquitté de
ses devoirs.

Les médecins des Pauvres, M. M.
Vaudenschmidt, Mussche & Chapeau se
sont acquittés de leurs devoirs avec un
louable désintéressement.

La propreté des rues de la ville continue
à faire l'objet de notre constante sollicitude.

La situation financière du bureau de
bienfaisance est assez satisfaisante.
Son budget pour 1865 a été arrêté
en dépense comme en recette à \$ 18,967.04

Hospices

(Du 1^{er} janvier dernier jusqu'à ce jour, 87
malades sont entrés à l'hôpital, dont 53
en sont sortis guéris, 13 décédés, tandis que
11 restent en traitement.)

L'hospice des orphelines inauguré le 26 Avril 1864, contient actuellement 7 pensionnaires.

Messieurs les Membres de la Commission administrative des hospices exercent leurs fonctions philanthropiques avec le plus louable dévouement.

Les Sœurs noires desservant l'hospice s'acquittent de leurs pénibles fonctions avec zèle et abnégation.

Les Sœurs de la Miséricorde qui ont la direction de l'orphelinat ne cessent de prodiguer leurs soins empressés aux petites orphelines qui leur sont confiées.

Les docteurs M^{rs}. Vandenschuerck et Mulsche, médecins de l'hôpital, continuent à remplir leurs fonctions avec le plus grand dévouement. Sous ce rapport ils ont acquis de nouveaux titres à notre gratitude.

Infirmes.

Nous comptons sur notre territoire 4 aveugles et un sourd-muet. Ils sont trop avancés en âge pour recevoir de l'instruction.

Les enfants de la Patrie sont placés et nourris en cette ville. Cinq d'entre eux

qui

ont l'âge voulu participent aux bienfaits de l'instruction gratuite.

Mendicité.

L'autorité communale et le Bureau de Bienfaisance réunissent leurs efforts pour l'extirpation de la mendicité; toutefois elle a été plus ou moins tolérée aux indigents de notre localité.

Culte.

Les relations de l'autorité communale avec les ministres du culte sont d'un caractère conciliant.

Le double du Compte de l'église St. Martin de l'année 1864 a été déposé aux archives communales.

Instruction primaire & moyenne.

L'école gardienne établie dans des locaux vastes, frais et bien aérés, est fréquentée par plus de deux ^{cents} enfants des deux sexes.

Les quatre écoles communales sont fréquentées par 792 élèves, dont 518 indigents.

Indépendamment de ces ^{institutions} ~~écoles~~ communales, il existe deux écoles privées : l'une tenue par le S^r Hubert Moes et l'autre par

les

les demoiselles Lacroix. On y compte
au-delà de deux cents enfants payants.

La dépense totale de l'instruction
primaire donnée aux frais de la commune
s'élève pour 1865, à $\text{fr. } 7160.$

Les subsides réunis de l'Etat et de
la Province s'élèvent à $\text{fr. } 4269.49$; la
part contributive de la ville est de 1800 francs
et celle du Bureau de bienfaisance de 600 francs.

L'école moyenne est fréquentée par 141
élèves; l'année dernière ce chiffre était de
156.

La distribution solennelle des prix a eu
lieu le 17 Août, en présence de la Magistrature,
du bureau administratif, du clergé et
d'un nombreux public.

Le corps professoral s'acquitte de ses
fonctions avec satisfaction.

En vue d'exciter le zèle et l'assiduité
des élèves indigents, des distributions solennelles
de prix ont également eu lieu dans nos deux
écoles communales.

Art de guérir

Il n'est pas à notre connaissance que
des empiriques se livraient à leur coupable
industrie.

Depuis notre dernier rapport Monsieur
Jean Cornille Marinus, officier de Santé

médecin des Pauvres, en s'occupe.

L'artiste Vétérinaire du Gouvernement,
de résidence à Haly, continue à remplir ses
fonctions avec exactitude.

Police, Gardes Champêtres &c.

Ecl,

La Gendarmerie continue à faire preuve
de beaucoup d'activité.

Les règlements de la Chasse sont bien
observés.

Les agents de la police locale ont
constaté 4 crimes, 35 délits, 11 contraventions
et deux accidents.

Ils secondent le ministère public dans
la recherche des coupables.

Des recommandations sévères & écrites
ont été faites au Commissaire de police
de surveiller rigoureusement les Gardes Champêtres.

Prisons.

La prison de passage et la cachot communal
se trouvent dans les locaux sains & sûrs.

Grand voirie, voirie vicinale &c.

Les plans d'alignement de la grande
voirie, dans la traverse de la ville,
receivent

leur exécution.

(D'après une décision du Conseil communal, la formation des plans généraux d'alignement pour la voirie urbaine est à l'étude).

Le chemin de grande communication de halat andenneux, se trouve en très bon état d'entretien. La dépense en est largement couverte par le produit du droit de barrière qui y a été établi.

Les chemins vicinaux ont été en général bien entretenus.

A l'intérieur de la ville des aqueducs ont été construits sur la grande place et dans la rue de Brinselles.

Au même temps on a pavé une partie de la place et on y a aussi établi des regards d'égout à air coupé.

L'exécution de ces travaux contribue à l'embellissement et à l'assainissement de la ville.

La municipalité des pavés des trottoirs que la Réputation permanente a daigné nous accorder, nous avons fait exécuter 600 mètres carrés de pavage au chemin de Biesweide qui se raccorde avec la route

Route Provinciale de Nivelles.

728 mètres Carrés de pavage neuf ont été exécutés au chemin vicinal partant de la route susdite, aux étangs de Isschenbeek, et allant aboutir à la chaussée de hal à Mont St Jean, à la glacière à Courmeppe.

Les pompes publiques de la ville et de ses dépendances sont très bien entretenues, de manière que l'eau potable est distribuée saine et abondante dans tous les quartiers.

Quelques permissions de peu d'importance ont été accordées pour constructions & plantations le long de la grande et de la petite voirie.

Une seule contravention à l'art. 10, paragraphe 7, de la loi du 30 Mars 1836, a été commise et punie par le tribunal.

Une carrière est exploitée au hameau de Rodemum par M^e Lebeus, Architecte.

Pompes à incendie.

La commune est en possession de quatre pompes à incendie avec leurs accessoires, elles fonctionnent fort bien, ainsi qu'on s'en est assuré par un essai récent.

mairie

Milice nationale.

Septante-neuf miliciens ont concouru au tirage au sort, dont 18 ont été appelés à l'activité.

Le numéro 42 était le dernier passible de service.

Garde civique.

La garde civique est non-active en notre ville.

Chemins de fer & Ponts.

Le service du chemin de fer se fait avec ordre & régularité, cependant nous devons insister auprès de Monsieur le Ministre des Travaux Publics, pour que le train partant de Braine-le-Comte à 11 heures, 5^m du matin, fasse halte à notre Station.

Nous nourrissions l'espoir qu'après la délibération du Conseil Communal en date du 7 Décembre courant, le pont sur le Canal de Charleroi, aux abords de notre Station, sera enfin élargi.

Inondations.

Nous devons répéter ce que nous disions en 1863 et 1864 sur le même objet, sous une circonstance

analogues:

« Nous espérons que l'élargissement
du canal de Charlevoix, qui traverse notre
territoire, fournira à Monsieur le
Ministre des Travaux Publics l'occasion
de faire exécuter enfin les travaux si
vivement et si longtemps réclamés pour
préserver notre ville des désastres des
inondations auxquelles elle reste toujours
exposée par sa situation dans le valloy
de la Senne. »

« Un moyen qui faciliterait l'écoulement
rapide des eaux de la Senne, en cette ville,
ce serait le remplacement, par des vannes
mobiles, du déversoir en maçonnerie du
moulin du Duc d'Artemberg, qui barre le cours
sur toute la largeur de la rivière, à l'endroit
dit la Cascade. »

Agriculture.

Le produit du froment et du seigle
peut être comparé à $\frac{4}{5}$ d'une récolte
ordinaire; l'avoine a été bonne, mais
les pommes de terre n'ont en général
produit que les $\frac{3}{5}$ d'une récolte ordinaire.

Industrie, commerce, foires & marchés.

Aucun changement n'étant survenu relativement à l'industrie, au commerce et aux foires et marchés, nous croyons inutile de répéter nos données antérieures sur ces matières.

Cependant, c'est avec une vive satisfaction que nous voyons que nos marchés deviennent de plus en plus prospères.

Messageries.

L'ouverture prochaine de la section de chemin de fer de Laval à Ashmoleudra bientôt inutile le service des messageries entre Laval & Lughieu.

Nous terminons ce rapport, Messieurs, en soumettant à votre sérieux examen le projet du budget de la ville pour l'exercice 1866, et en vous exprimant de nouveau nos plus sincères remerciements pour le concours franc, loyal et éclairé que vous n'avez cessé de nous prêter dans la gestion des affaires communales.

Nous

Nous nourissons l'espoir bien fondé,
Messieurs, que ce zélé concours ne nous fera
point défaut par la suite et que, en réunissant
vos puissants efforts aux nôtres, nous pourrions
travailler ensemble au bien-être et à la
prosperité de la population Hollarloise.

Haal, ce 8 Décembre 1865

Les Bourgmestre & Echevins,

Le Secrétaire,

O. Willems